



Metz, le 27 juin 2026

Monsieur le Président  
Service départemental d'incendie et de secours  
De la Moselle.  
3 Rue de Bort les Orgues  
57070 Saint-Julien-lès-Metz

Objet : Conditions de travail en période de fortes chaleurs.  
Demande d'adaptation des locaux du CTA-CODIS et du patrimoine immobilier du SDIS.

Monsieur le Président,

Nous souhaitons attirer votre attention sur les conditions dans lesquelles les personnels du CTA-CODIS exercent leurs missions lors des épisodes de fortes chaleurs.

Les épisodes caniculaires observés ces dernières années, de plus en plus précoces, intenses et fréquents, imposent aujourd'hui une réflexion globale sur l'adaptation de nos infrastructures aux évolutions climatiques.

Au sein de la Formation Spécialisée en Santé, Sécurité et Conditions de Travail, notre organisation avait déjà porté une réflexion visant à améliorer les espaces de vie et de repos du CTA-CODIS. Des travaux ont été réalisés depuis et nous nous en félicitons.

Toutefois, la problématique de la régulation thermique des locaux situés sous toiture demeure entière.

Alors même que l'été 2026 ne fait que débuter, notre département connaît déjà un second épisode caniculaire.

Les températures constatées dans les locaux de vie et de repos du CTA-CODIS dépassent régulièrement les 30 °C, rendant particulièrement difficiles les temps de repos et de récupération des agents.

Cette situation est d'autant plus préoccupante que les personnels du CTA-CODIS sont soumis, durant l'intégralité de leur garde, à une forte charge mentale nécessitant un niveau élevé et constant de vigilance, de concentration et de réactivité.

Des conditions de repos dégradées sont susceptibles d'avoir des conséquences tant sur la santé des agents que sur la qualité et la continuité du service rendu à la population.



Aussi, nous sollicitons la mise à l'étude, puis la mise en œuvre, d'une solution de climatisation adaptée pour les locaux de vie et de repos du CTA-CODIS, afin de garantir des conditions compatibles avec les exigences de santé et de sécurité au travail.

Au-delà de cette situation particulière, il nous apparaît indispensable d'engager une réflexion plus large sur l'ensemble du patrimoine immobilier du SDIS de la Moselle.

Les nombreux centres d'incendie et de secours ainsi que les bâtiments administratifs sont eux aussi confrontés à ces phénomènes de surchauffe.

C'est pourquoi nous demandons qu'une évaluation globale de l'exposition thermique des différents sites du SDIS 57 puisse être réalisée afin d'identifier les situations les plus critiques et d'anticiper les adaptations nécessaires, qu'il s'agisse de solutions de rafraîchissement, d'amélioration de l'isolation des bâtiments ou encore de projets favorisant l'autonomie énergétique.

Enfin, nous sollicitons l'inscription de ce sujet à l'ordre du jour de la prochaine réunion de la Formation Spécialisée en Santé, Sécurité et Conditions de Travail afin qu'il puisse être examiné dans le cadre du dialogue social.

Convaincus qu'une démarche anticipatrice constitue la meilleure réponse aux défis climatiques auxquels notre établissement sera confronté dans les années à venir, nous restons naturellement disponibles pour échanger sur ce dossier.

Dans cette attente, veuillez recevoir, Monsieur le Président, nos salutations distinguées

Pour la CGT  
Le Secrétaire Général

